

N/REF : 19/08/2025 15H38 C:025858 I:33929
V/REF : 44480
V/Email reçu le Mardi 19/08/2025 a 15H38

AGIL IMMOBILIER

**16 RUE LESDIGUIERES
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE VERDERET
2/4/6 RUE ALEXANDER FLEMING
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 20 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE DU 4 ALEXANDER FLEMING ST MARTIN D HERES
M ULRICH 06 68 55 92 13
4EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR REFOULEMENT CHEZ M ULRICH
PLEIN D EAUX CRASSEUSE DANS SON APPARTEMENT

Donneur d'ordre : Mme S. ARGENTO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 19/08/2025 A 15H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
PERCAGE DE L'EVACUATION DE L'EVIER
DEBOUCHAGE COLONNE SUR 5 METRES
EXTRACTION IMPORTANTE DE GRAISSE
CONTROLE BON ECOULEMENT
OBSERVATION : TENTATIVE DE CONTROLE DES EVACUATIONS AU 1ER, 2EME ET 3EME ETAGES NON REALISÉE EN RAISON DE L'ABSENCE DES LOCATAIRES

CONTROLE DE L'EVACUATION EFFECTUÉ AU RDC EN PRESENCE DU LOCATAIRE
POMPAGE ET ASPIRATION COMPLETE DE LA CUISINE AU 4EME ETAGE
NETTOYAGE
REPLI CHANTIER
REBOUCHAGE DU TROU AVEC BOUCHON EN PVC

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 20/08/25 a 08H42 Mme S ARGENTO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	2	180,44	360,88
	TOTAL H.T.			360,88
	T.V.A. a 10,00%			36,08
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>396,96</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN